



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE KAFFRINE DEPARTEMENT DE MALEM HODAR

COMMUNE DE MALEM HODAR



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL DE MALEM HODAR (2018-2022)

Elaboré Avec l'appui du Programme National de Développement Local (PNDL)

JUILLET 2017

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	4
LISTE DES CARTES	4
INTRODUCTION	5
CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	5
PREMIERE PARTIE :	9
PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE	9
Situation géographique	10
Caractéristiques démographiques	10
Caractéristiques physiques hydrographiques et climatologiques	12
DEUXIEME PARTIE :	13
BILAN DIAGNOSTIC.....	13
I. PROFIL SOCIAL	14
1.1. EDUCATION	14
1.1.1. Analyse de l'état de l'enseignement arabo-islamique	15
1.1.2. Analyse de l'état de l'enseignement dit formel.....	16
1.1.2.1. Prise en charge intégrale de la petite enfance (PCIFE).....	16
1.2. SANTE	18
1.3. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT	20
1.4. JEUNESSE ET SPORT	21
1.4.1. Jeunesse	21
1.4.2. Sport	22
1.5. Eclairage public	23
1.6. ANALYSE DE LA SITUATION GENRE ET DEVELOPPEMENT.....	24
1.7. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	25
II. PROFIL ECONOMIQUE	26
2.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS	26
2.1.1. AGRICULTURE.....	26
2.1.2. ELEVAGE	29
2.1.3. ARTISANAT	30
2.1.4. MINE, PME/PMI	31
2.2. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION.....	31
2.2.1. LE COMMERCE	31
2.2.2. TRANSPORT	33
2.2.3. RESEAUX D'ECHANGES, COMMUNICATIONS, TELECOMMUNICATIONS	34
III. PROFIL GOUVERNANCE	35
3.1. PROFIL DES ELUS	35
3.2. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE	36
3.3. LA GOUVERNANCE TERRITORIALE	37
TROISIEME PARTIE :	39
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	39
IV. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	40
4.1. Objectifs et Stratégies de développement.....	40
4.2. Plan d'actions quinquennales (2018-2022).....	43
4.3. Coût du PDC de MALEM HODAR	50
4.4. Mécanisme de mise en œuvre du PDC.....	50
4.4.1. Le cadre institutionnel	50
4.4.2. Stratégies de mobilisation des ressources financières	50
4.4.3. Dispositifs de suivi évaluation.....	51

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC: Association Sportive et Culturelle

ASUFOR: Association des Usagers du Forage

CADL : Centre d'Appui au Développement Local

CEPS : Commission Elargie de Planification et de Suivi Evaluation

CGE: Comité de Gestion de l'Ecole

EB2C : Evaluation des Besoins et Calcul des Coûts

EE : Ecole Elémentaire

GIE: Groupement d'Intérêt Economique

GPF: Groupement de Promotion Féminine

GT : Gouvernance Territoriale

IEF : Inspection de l'Education et de la Formation

IR2P : Inventaire Rapide du Potentiel de la Plateforme

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG: Organisation Non Gouvernementale

PDC: Plan de Développement Communal

PNDL: Programme National de Développement Local

PNDS : Programme National de Développement Sanitaire

RAEP : Réseau d'Adduction d'Eau Potable

SRADL : Service Régional d'Appui au Développement Local

SRAT : Service Régional d'Aménagement du Territoire

SRP : Service Régional de la Planification

SRSD : Service Régional de la Statistique et de la Démographie

TIC: Technologies de l'Information et de la Communication

LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : Données scolaires de la petite enfance

Tableau N°2 : Analyse croisée Niveau d’instruction/ Nombre de mandats des élus

Tableau N°3: Orientations stratégiques et objectifs spécifiques

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique N°1 : Schéma de la méthodologie d’élaboration du PDC

Graphique N°2 : Répartition de la population par tranche d’âge

Graphique N°3 : La pyramide des âges dans la commune de Malem Hodar

Graphique N°4 : Analyse croisée Niveau d'instruction/ Nombre de mandats

LISTE DES CARTES

Carte N°1 : Localisation de la Commune de Malem Hodar

Carte N°2 : Répartition spatiale des infrastructures scolaires

Carte N°3 : Répartition spatiale des infrastructures sanitaires

Carte N°4 : Répartition des infrastructures hydrauliques

Carte N°5 : Répartition des lampadaires

Carte N°6 : Répartition des infrastructures socio-économique

Carte N°7 : Distribution spatiale des équipements marchands

Carte N°8 : Répartition des infrastructures de télécommunication

INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La décentralisation est une longue marche vers la responsabilisation des collectivités territoriales. Au Sénégal, cette marche a été d'autant plus longue et difficile qu'à l'origine, l'Etat avait tout simplement une posture centralisatrice et jacobine. Avec l'indépendance du Sénégal en 1960, une nouvelle impulsion sera donnée au processus enclenché depuis 1872 avec seulement quatre communes de plein exercice (Dakar, Gorée, Rufisque et Saint-Louis), dans l'optique d'asseoir les bases d'un développement économique et social durable. Par ailleurs, l'innovation majeure dans la politique sénégalaise de décentralisation administrative réside dans la création en 1972 des collectivités locales en milieu rurale. Ainsi, avec la réforme de l'administration territoriale et locale instituée par la loi 72-25 du 19 Avril 1972, trois cent vingt (320) communautés rurales ont progressivement vu le jour. Toutefois, la décentralisation proprement dite a marqué un grand tournant avec la Régionalisation en 1996, date à laquelle le processus s'est davantage renforcé avec la Loi n° 96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de neuf (9) domaines de compétences aux régions, communes et communautés rurales.

En dépit de ces évolutions qui ont créé un environnement législatif et institutionnel favorable à une gouvernance locale, la viabilité de ces collectivités territoriales et la valorisation de leurs potentialités de développement n'ont rien perdu de leur acuité en témoignant :

- la faiblesse de la gouvernance locale accentuée par une multitude d'acteurs avec des préoccupations parfois différentes ;
- la faiblesse de la coproduction des acteurs du développement territorial qui induit fortement l'inefficacité des interventions ;
- l'incohérence et l'inefficience des mécanismes de financement du développement local accentuées par l'insuffisance des moyens.

A cet effet, l'option de construire une cohérence territoriale, d'assurer la lisibilité des échelles de gouvernance et d'améliorer les mécanismes de financement du développement local et de

la gouvernance budgétaire s'est traduite par le projet de réforme dénommé « Acte III de la décentralisation ».

L'Acte III de la décentralisation est à la fois une vision politique et un enjeu de développement territorial. Dans ses grandes lignes, la réforme affiche une simplification fonctionnelle et une rationalisation de la répartition des compétences. La loi n°2013-10 du 28 décembre 2013 portant code général des collectivités locales, pierre angulaire de l'Acte III de la décentralisation, a profondément modifié l'architecture de l'administration territoriale et locale, désormais caractérisée par sa simplification autour de deux ordres de collectivités locales : le département et la commune. Mieux, la réforme a consacré la communalisation intégrale avec l'érection des communautés rurales et communes d'arrondissement en communes de droit commun afin de dissiper le clivage ruraux/urbains. Du coup, cette réforme donne tout son sens au principe d'égale dignité des collectivités locales. Concrètement, c'est un mouvement de responsabilisation des élus locaux et des citoyens. Conformément à l'article 315 de la Loi n° 2013-10 portant Code général des Collectivités locales, la commune a dorénavant la compétence d'élaborer et d'exécuter le Plan de Développement Communal (PDC), en articulation avec le plan départemental de développement, pour une meilleure prise en charge des besoins des citoyens.

Le plan de développement communal constitue un cadre de référence pour la définition de projets locaux futurs liés à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ainsi, il présente l'état des lieux de la Commune à travers un bilan diagnostic qui dresse les conditions de vie socioéconomique et besoins des populations, dégage les enjeux majeurs et orientations stratégiques. Autrement dit, l'accent est mis sur l'identification des potentialités et des contraintes afin de définir des solutions qui devront permettre de dégager les actions prioritaires à entreprendre pour développer davantage la commune

C'est dans ce contexte, que la commune de Malem Hodar, avec l'appui du PNDL, a développé un processus participatif et inclusif d'élaboration de son PDC sur la période 2018-2022.

1. METHODOLOGIE

La réalisation de ce document de planification est essentiellement fondée sur la participation de l'ensemble de la population et acteurs. Ainsi, la stratégie déployée pour son élaboration s'articule autour de deux (2) grandes phases comprenant cinq (5) phases. **(Graphique N° 1)**

1. Phase préparatoire

La phase préparatoire regroupe la négociation des conditions de collaboration, la formation des animateurs et l'atelier de lancement.

2. Diagnostic participatif

Le diagnostic participatif est à la base de l'élaboration du PDC. Il constitue la composante essentielle du processus de participation et un cadre de référence pour la définition de projets locaux futurs liés à l'amélioration des conditions de vie des populations. Cette phase doit être réalisée en consultation étroite avec l'ensemble de la population du territoire et de tous les groupements, ONG ou associations impliqués dans la vie économique, environnementale et sociale du territoire.

3. Phase de planification

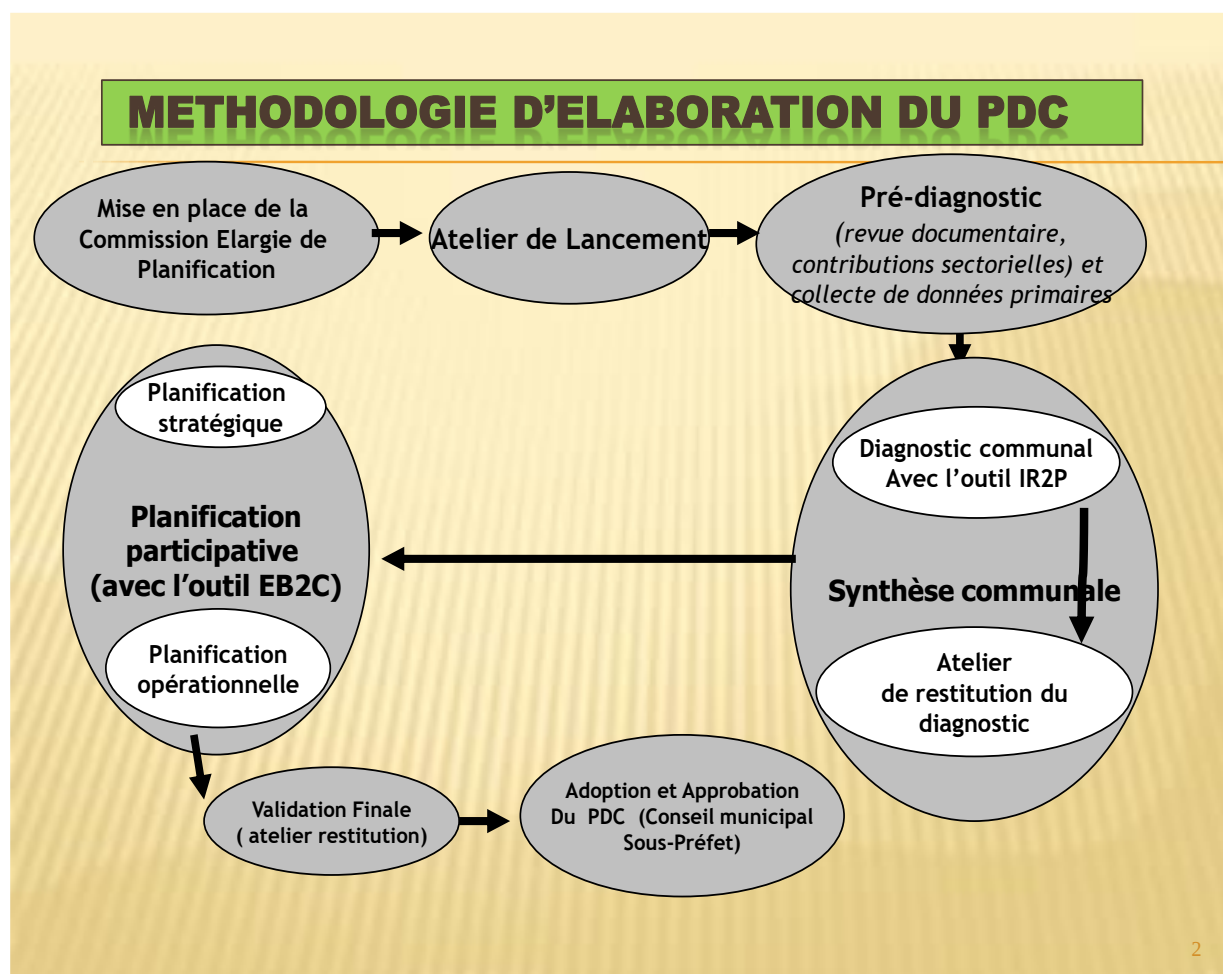
La phase de planification peut être divisée en deux (2) grandes étapes. Il s'agit de :

- La définition des orientations, objectifs et stratégies (planification stratégique)
- Programmation intégrant IR2P et l'EB2C (planification opérationnelle)

4. Phase de restitution/validation

La phase restitution validation du PDC a l'opportunité pour les animateurs et facilitateurs de revenir sur l'ensemble des résultats du processus : Bilan diagnostic participatif, mise en cohérence des solutions issues des diagnostics et des politiques sectorielles, orientations stratégiques et programmes d'actions prioritaires.

Graphique N°1 : Schéma de la méthodologie d'élaboration du PDC



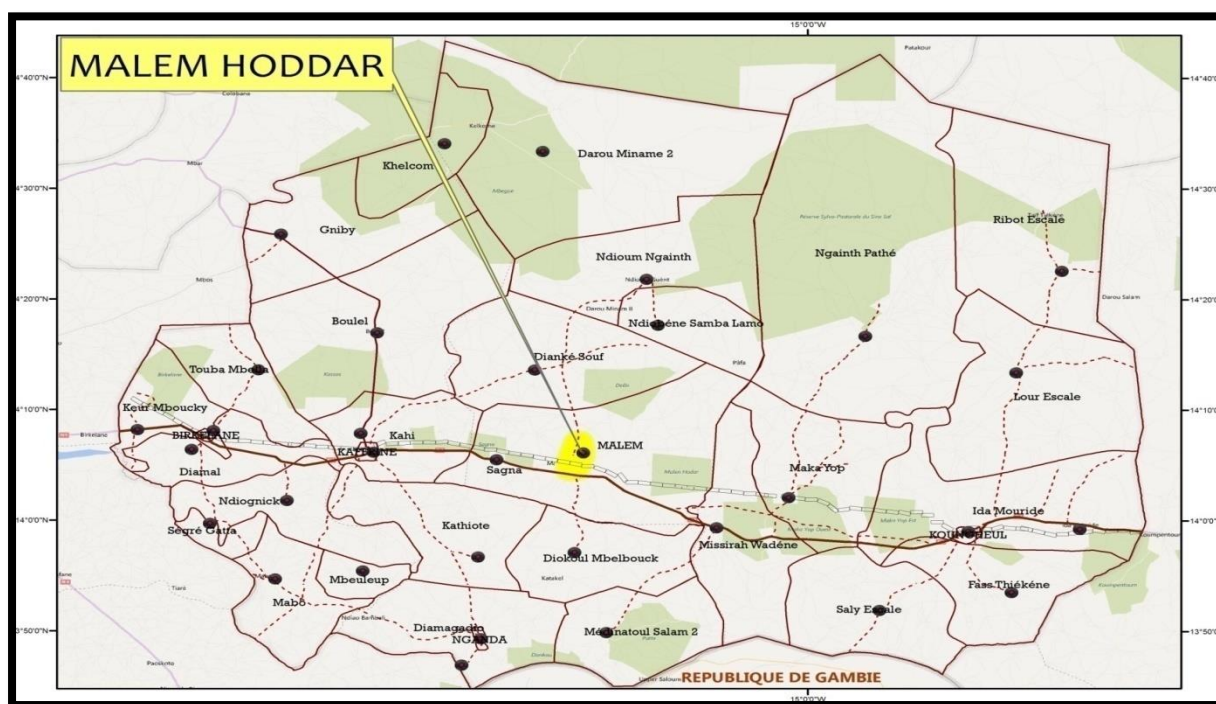
Source : Guide national de planification

PREMIERE PARTIE : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

Situation géographique

La commune de Malem Hodar est située dans le département du même nom, de la région de Kaffrine (voir Carte N°1). Son érection en tant que commune date de juillet 2008. Elle est ceinturée de part et d'autre par la commune de Sagna.

Carte N°1 : Localisation de la Commune de Malem Hodar



Source : SIG ARD Kaffrine

Avec une superficie de 33 km², la Commune de Malem Hodar couvre 1% du territoire départemental (3106km²). Elle compte sept (7) quartiers.

Caractéristiques démographiques

Selon le Recensement général de la population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013, la population de la Commune de Malem Hodar en 2013 était estimée à 7.879 habitants. Quant aux projections, elles donnent une taille de

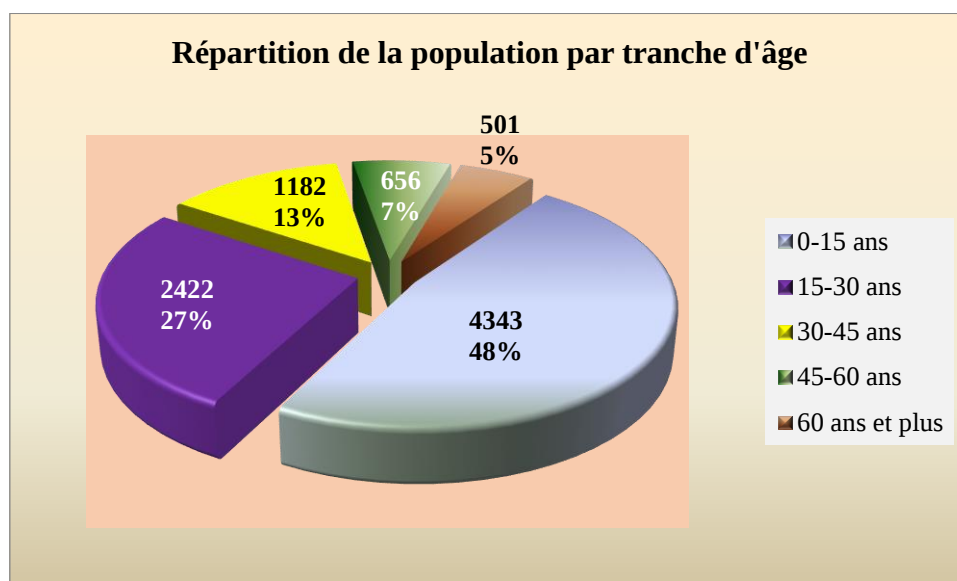
9.104 habitants en 2017.

Densité : 276 habitants au km² contre 34 pour le département ;

Ethnies : Wolofs (75%), Peuls (15%) et Mandingues et autres (5%)

- **Les Femmes**: 4.548 de la population totale ; soit 49,9 %;
- **Population jeune** : 6.765 âgés de moins de 15 ans.

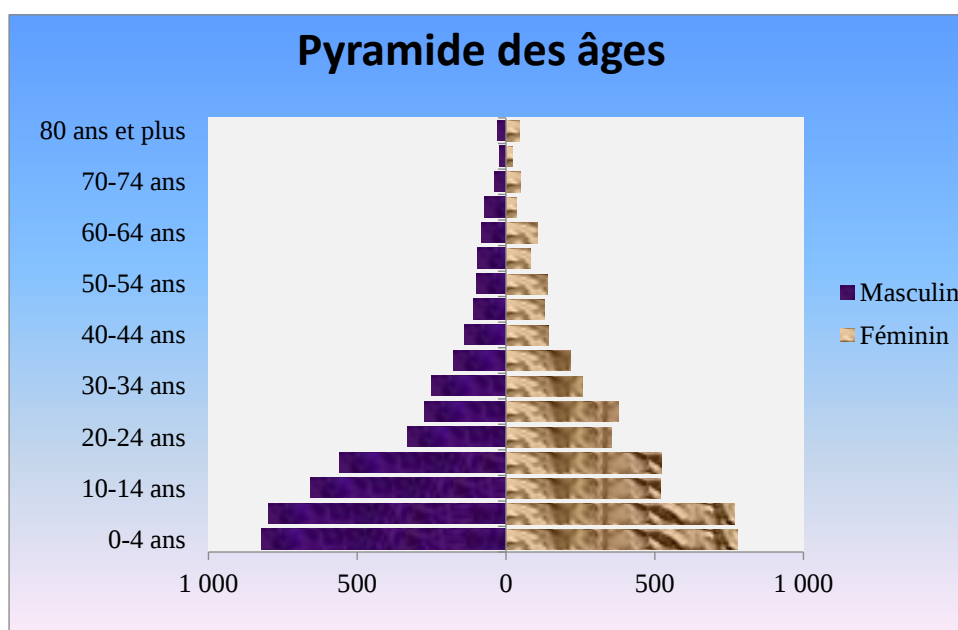
Graphique N°2 : Répartition de la population par tranche d'âge



Source : ANSD

En termes de structure par âge, la population de la commune de Malem Hodar se caractérise par une extrême jeunesse. En effet, les moins de quinze (15) ans et trente (30) ans représentent respectivement 48% et 27% de la population communale. (Voir Graphique N°2)

Graphique N°3 : La pyramide des âges dans la commune de Malem Hodar



Source : ANSD

L'allure de la pyramide renvoie à la structure typique des populations à fécondité et mortalité élevées. En effet, le rétrécissement rapide de la pyramide au-delà des soixante (60) ans traduit la faible proportion des personnes âgées parmi la population totale de la commune. Quant au

poids de la jeunesse, il se traduit par des proportions remarquables avec 60% de moins de 19 ans et 74% pour les moins de 29 ans.

Caractéristiques physiques hydrographiques et climatologiques

- **Climat** : il est de type soudano-sahélien marqué par une prédominance de :

- ✚ l'harmattan, vent chaud et sec qui dure presque huit (08) mois ; ce qui entraîne une dégradation physique des sols, l'ensablement des mares (érosion éolienne) ;
- ✚ la mousson qui abaisse la température et augmente en même temps l'humidité.

- **Les températures**

Elles sont généralement élevées et varient entre 26°C et 39°C. Avec une durée d'ensoleillement moyenne de onze (13) heures, les plus basses températures sont enregistrées entre décembre et février et les plus élevées entre mars et mai.

Entre les mois de mars et juin, les températures sont très élevées et varient entre 35 et 45° C. Les minima varient entre 17 à 25° C de décembre à février. Ces températures élevées entraînent une forte évapotranspiration qui a des répercussions sur le bilan hydrique.

- **Faune et flore** : La faune est constituée de petits animaux tels que les pintades, les francolins, les tourterelles, les pigeons, les lièvres, les hiboux, les perdrix, les biches, les singes etc.

Quant à la végétation, elle est fonction du type de sols :

- La strate herbacée qui est caractérisée par la prédominance des graminées annuelles parmi lesquelles on peut noter Schoenefeldia gracilis, Aristida mutabilis, Eragrostis tremula et Cenchrus biflorus.
- La strate arbustive qui est composée essentiellement de ligneux est la savane avec la présence de quelques arbustes de la famille des acacias et de certains massifs ;
- La strate herbacée essentiellement composée de graminées vivaces et annuelles.

DEUXIEME PARTIE : BILAN DIAGNOSTIC

I. PROFIL SOCIAL

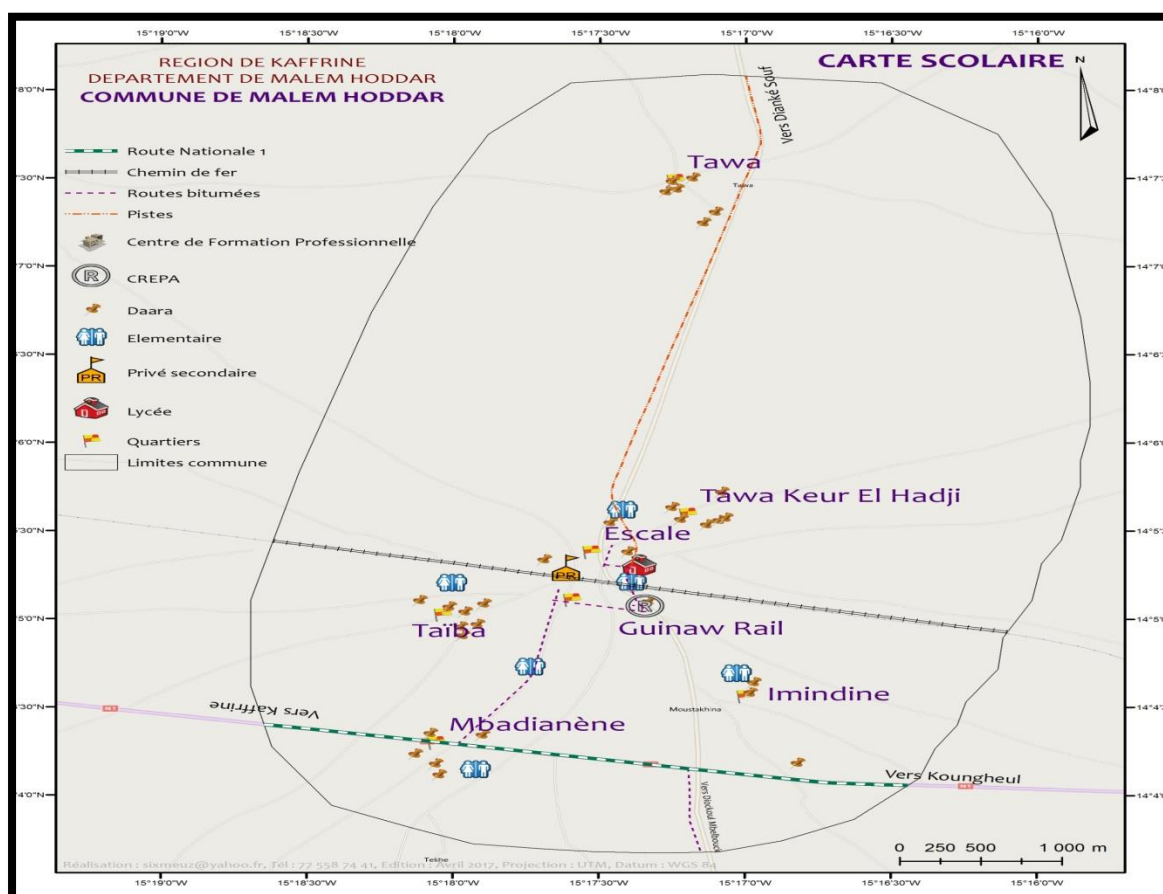
1.1. EDUCATION

L'éducation demeure un levier essentiel qui permet de lutter contre la pauvreté et de promouvoir l'émergence de la citoyenneté.

Le système éducatif de la commune de Malem Hodar comprend deux secteurs :

- ✚ l'éducation dite « non formelle » qui concerne l'enseignement arabo-islamique et l'alphabétisation.
- ✚ l'éducation dite formelle qui englobe essentiellement les enseignements élémentaire, moyen et secondaire.

Carte N°2 : Répartition spatiale des infrastructures scolaires



Source : SIG ARD Kaffrine

1.1.1. Analyse de l'état de l'enseignement arabo-islamique

DIAGNOSTIC (IR2P)

Existence de :

- 36 Daaras ;
- 52 maitres coraniques ;
- 01 Association des maîtres coraniques ;
- Couverture en eau 45 % ;
- Couverture en latrines à fosse ventilée 25%

Cette forme d'éducation est sous l'influence des préceptes de l'Islam et s'organise autour de trente-six (36) « Daaras » ou écoles coraniques traditionnelles et quatre (4) écoles arabes.

Le personnel enseignant est composé de cinquante-deux (52) maîtres coraniques organisés

autour d'une association. Ainsi, les écoles coraniques sont quasiment présentes dans les tous les quartiers. Parfois même plusieurs dans un même quartier. C'est le cas des quartiers de Tawa Mosquée et de Tawa Keur El Hadji qui condensent au total 17 Daaras dont neuf (9) dans ce dernier.

Ces écoles offrent une éducation globale et intégrée incluant une formation spirituelle et morale.

ANALYSE DES ÉCARTS

- Accès difficile à l'eau ;
- Difficultés financières des maîtres coraniques à subvenir aux besoins des apprenants ;
- Conditions d'hygiène désastreuses ;
- Manque de commodités ;
- Promiscuité (Daaras souvent logés dans les concessions);
- Absence de classes physiques équipées ;
- Insuffisance de manuels et matériel didactiques

RESULTATS EB2C

- Subventionner substantiellement les Daaras ;
- Améliorer les conditions d'hygiène des Daaras ;
- Faire un plaidoyer pour l'intégration des Daaras dans le programme de bourse familiale ;
- Doter les Daaras de manuels et matériel didactique

Dans ces écoles coraniques traditionnelles, l'apprentissage se fait à ciel ouvert et dans des abris provisoires.

Il faut également noter l'existence d'une classe d'alphabétisation qui compte trente (30) apprenantes et d'une monitrice.

1.1.2. Analyse de l'état de l'enseignement dit formel

1.1.2.1. Prise en charge intégrale de la petite enfance (PCIPE)

La Prise en charge de la petite enfance est une réalité dans la commune de Malem Hodar. Ainsi, la commune abrite une case des tout-petits sise à Guinaw rail.

Tableau N°1 : Données scolaires de la petite enfance

Données scolaires - 2015/2016							
Commune Malem Hodar				Reste du Département de Malem Hodar			
	G	F	Total		G	F	Total
PETITE ENFANCE	36	59	95	PETITE ENFANCE	200	225	425
Grande Section	9	29	38	Grande Section	38	52	90
Moyenne Section	22	24	46	Moyenne Section	59	88	147
Petite Section	5	6	11	Petite Section	103	85	188

Source : IEF de Malem Hodar

Compte tenu des données scolaires présentées dans le Tableau N°1, il s'avère que des efforts sont à faire pour impulser l'éducation des tout-petits.

1.1.2.2. Enseignements élémentaire, moyen et secondaire

DIAGNOSTIC (IR2P)

- Existence de 06 écoles élémentaires dont 02 franco-arabes, 01 CEM privé, 01 lycée ;
- 25 salles de classe à l'élémentaire dont 02 sous abris provisoires ;
- 16 salles classes pour le Moyen/secondaire dont 06 sous abris provisoires ;
- Effectif global de 641 élèves à l'élémentaire et de 835 pour le moyen/secondaire ;
- 792 tables banc pour l'élémentaire et 480 pour le moyen secondaire ;
- 02 écoles sans mur de clôture, 01 sans points d'eau, 03 non électrifiées.

Dans la commune de Malem Hodar l'enseignement français laïc bénéficie de deux (2) écoles franco arabes à Taïba et à Taïba Mbadianènde quatre (4) écoles élémentaires sises à Escale, Imindine, Mbadianène et Tawa Keur El Hadji. Il compte également un (1) lycée à Escale et une (1) école d'enseignement secondaire privée Albert Sarr à Escale. Dans la commune cinq (5) écoles élémentaires dont la plus ancienne est l'école Mor Ndiama Ka créée en 1953.

ANALYSE DES ÉCARTS

Elémentaire :

- Ratio : 1 salle de classe/16 élèves au niveau du public pour une norme de 1 salle de classe /33 élèves (satisfaisant)
- 1 table banc/ 1 à 2 élèves pour une norme de 2 élèves/table (satisfaisant)
- 50 % des écoles sans murs de clôture (passable)
- 17% des écoles sans point d'eau (satisfaisant)
- 33% des écoles non électrifiées

Cependant cet enseignement subit deux pressions complémentaires que sont l'insuffisance de personnel et les infrastructures d'accueil limitées par rapport aux effectifs galopants des élèves. A ces situations déjà insoutenables s'ajoutent les maux majeurs ci-après :

- Insuffisance de matériels didactiques et scolaires ;
- Déperdition prononcée surtout au

niveau des filles.

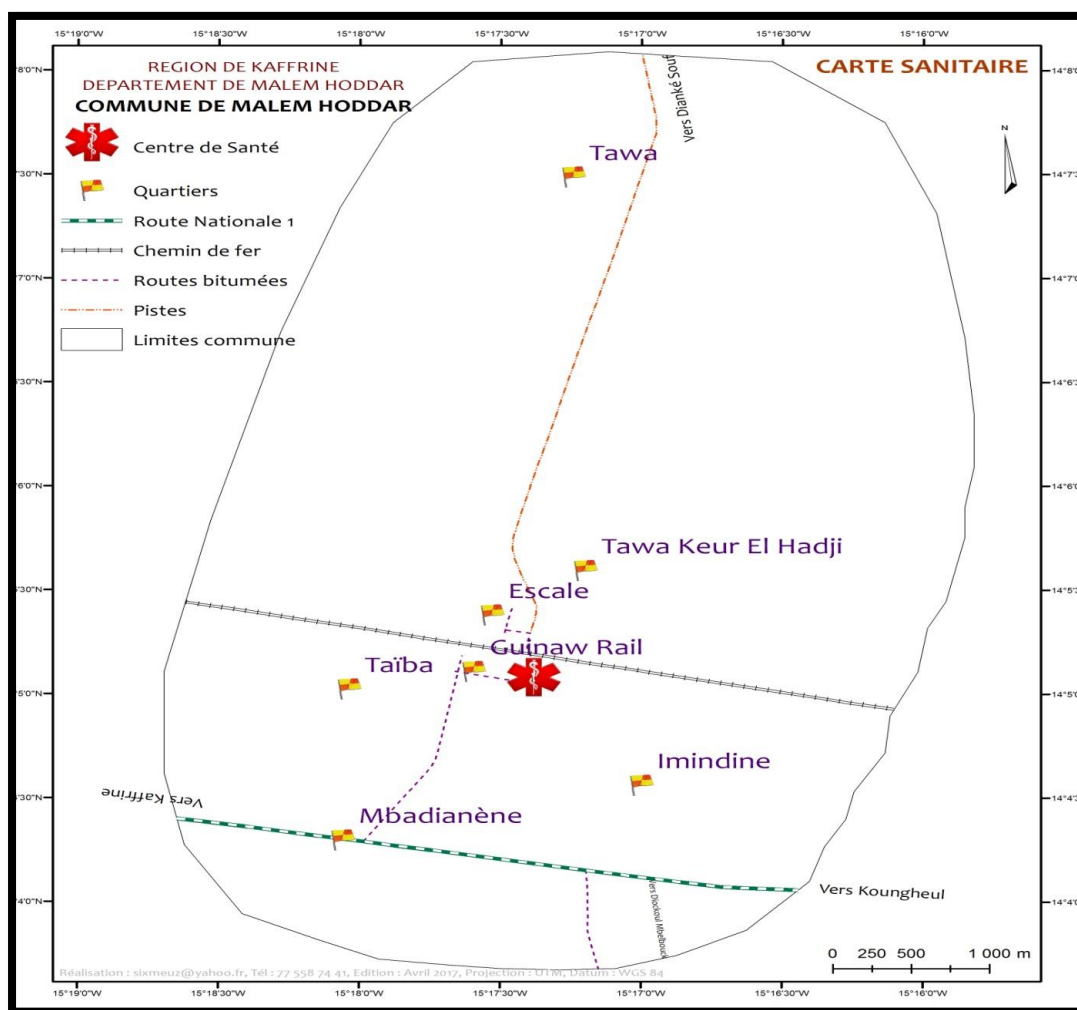
RESULTATS EB2C

- Construire un mur de clôture au niveau des écoles de Taïba, Imindine et Mbadianène ;
- Sensibiliser les parents sur l'importance de l'éducation des enfants ;
- Construire une bibliothèque au niveau du lycée;
- Construire 3 salles de classe au lycée;
- Construire un bloc scientifique au lycée ;
- Construire un bloc administratif au lycée

1.2. SANTE

Sur le plan sanitaire, la commune de Malem Hodar ne compte qu'un centre de santé.

Carte N°3 : Répartition spatiale des infrastructures sanitaires



Source : SIG ARD Kaffrine

DIAGNOSTIC : (IR2P)

- ★ 01 Centre de santé ;
- ★ Existence de Personnel qualifié composé de :
1 médecin généraliste, 3 sages-femmes d'Etat, 1 technicien supérieur de santé 1 technicien supérieur en labo/biologie, 3 infirmiers d'Etat Aide infirmier Assistant social, 2 matrones, 1 auxiliaire d'hygiène, 1 dépositaire ;
- ★ 01 Comité de santé et 01 Comité de gestion de la santé ;
- ★ 01 Mutuelle de santé

Concernant les normes en personnel travaillant dans les structures sanitaires, il avait été retenu pour le centre de santé de référence 47 agents à partir de 25 catégories socio professionnelles. Ceci traduit un déficit notable en personnel soignant.

L'analyse des données de diagnostic montre un système sanitaire marqué par

ANALYSE DES ÉCARTS
Faible couverture en termes
d'infrastructures sanitaires:

- Ratio : 1 Centre de Santé /105.519 habitants pour une norme de 1 CS/100. 000 habitants
Ratio Personnel qualifié :
Déficit du personnel qualifié :
- Ratio : 1 médecin / 105.519 habitants pour une norme de **1 médecin/10.000 habitants (PNDS)**

des carences en infrastructures et en personnel.

En effet, au plan de la couverture en centre de santé, les normes SNIS sont d'un (1) centre de santé pour 100.000 habitants. En regardant de près ce ratio et compte tenu de la population départementale qui est de 105.519 habitants, force est de reconnaître qu'il y a de vraies difficultés d'accès aux soins de santé. Autrement dit, le niveau d'accès à la santé analysé en termes de couverture géographique et en termes de population est faible dans la commune

- Une insuffisance d'infrastructures et d'équipement sanitaires.

Le centre de santé en question est également caractérisé par un plateau technique défaillant et l'inexistence de personnel médical spécialisé (dentiste, ophtalmologue, pédiatre, chirurgien et technicien en imagerie).

En résumé, le diagnostic du secteur de la santé de la commune permet de retenir des défis majeurs dont les plus importants sont :

- Le renforcement des équipements et infrastructures sanitaires ainsi que des moyens d'évacuation et d'hospitalisation ;
- Le rehaussement du plateau technique et le renforcement de capacité des agents de santé.

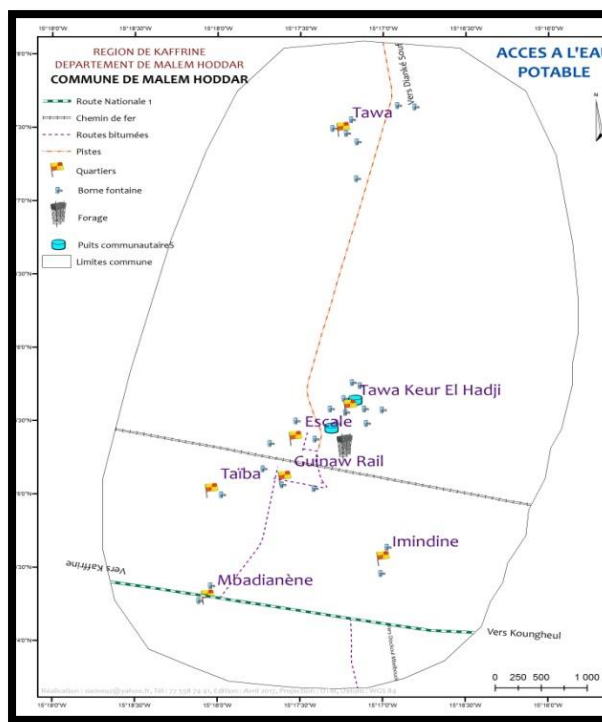
RESULTATS EB2C

- Construire un centre de santé moderne répondant aux normes ;
- Affecter un personnel suffisant et qualifié ;
- Relever le plateau technique ;
- Créer un service chirurgie ;
- Approvisionner le dépôt d'IB ;
- Recruter un technicien en imagerie médicale pour l'échographie ;
- Augmenter la dotation en médicaments.

1.3. HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT

L'essentiel de l'approvisionnement en eau est assuré par les deux (2) forages sis à Escale.

Carte N°4 : Répartition des infrastructures hydrauliques



Source : SIG ARD Kaffrine

Du fait de la vétusté du château d'eau et de sa faible capacité, l'alimentation se fait par intermittence et les quartiers périphériques peinent à accéder à l'eau potable.

ANALYSE DES ÉCARTS

- Faible capacité du château ;
- Alimentation d'eau par intermittence ;
- Défaillance du réseau de distribution ;
- Cherté du mètre cube d'eau ;
- Branchements inadéquats (Tuyaux d'extension pas adéquats) ;
- Problème de pression de l'eau ;
- Absence de systèmes d'assainissement (solide et liquide) ;
- Absence de poubelles et de bennes à ordures dans les quartiers

La commune de Malem Hodar est dotée d'un forage sis au quartier Escale, équipé d'un château d'une pompe motorisée de 35 m³/H et d'une potence. Il dessert les sept (7) quartiers et deux (2) villages de la commune de Sagna.

DIAGNOSTIC (IR2P)

2 forages (Escale) et dont l'un non fonctionnel

- Pompe motorisée 35 m³/H ;
- 7 quartiers desservis et 2 villages des communes environnantes polarisés ;
- 1 château d'eau ;
- 1 Potence fonctionnelle

- AEP :

- 25 Bornes fontaines fonctionnelles et 9 NF ;
- Décharge autorisée à Tawa Keur El Hadji

Par ailleurs, l'approvisionnement en eau potable est assuré par vingt-cinq (25) bornes fontaines fonctionnelles dont neuf (9) sont non fonctionnelles. En dépit de l'absence de puits hydrauliques dans toute la commune et les difficultés de raccordement auxquelles sont confrontés les quartiers périphériques, il y a une nette amélioration dans l'approvisionnement en eau des populations.

Selon le diagnostic effectué, la commune de Malem Hodar est confrontée à un problème d'assainissement notoire affectant ainsi son cadre de vie qui ne bénéficie pas d'un système collectif et individuel adapté, même si la population s'organise par le biais du ramassage des ordures par charrette. La commune est ainsi confrontée à l'absence d'un système

de gestion des déchets solides. Les quartiers clairsemés de déchets encombrants (sachets plastiques, etc...) n'arrivent pas à se débarrasser de ces fortes quantités de déchets solides produits par les ménages. De même, les édifices publics sont dans une situation de déficit structurel.

RESULTATS EB2C

- ★ Alimenter les forages par courant électrique ;
- ★ Mettre en place un réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux usées et pluviales ;
- ★ Recruter une équipe de 3 ramasseurs ;
- ★ Doter la commune d'une (1) benne ;
- ★ Doter la commune trois vingt (300) poubelles ;
- ★ Equiper la commune d'une (1) pelle mécanique ;
- ★ Doter la commune de vingt (20) bacs à ordures ;
- ★ Doter la commune d'une (1) pelle mécanique ;
- ★ Mettre en place un système de récupération des ordures ménagères ;
- ★ Créer une décharge publique contrôlée

1.4. JEUNESSE ET SPORT

1.4.1. Jeunesse

La jeunesse de la commune de Malem Hodar est confrontée à la problématique du sous-emploi. L'orientation des jeunes vers d'autres activités génératrices de revenus pose problème du fait du manque de formation et d'organisation accentués par l'insuffisance et le faible dynamisme des structures d'encadrement existantes. Les contraintes majeures à l'employabilité des jeunes est la sous-qualification professionnelle.

1.4.2. Sport

La commune de Malem Hodar capitalise un environnement favorable à l'épanouissement des jeunes. Toutefois, il existe peu d'infrastructures adéquates réservées aux activités de jeunesse telles que le sport, la culture et les loisirs.

DIAGNOSTIC (IR2P)

- 1 terrain multifonctionnel non fonctionnel à Escalé;
- football, lutte simple;
- 4 terrains de football ;
- 8 ASC ;
- 1 Club (Malem football club)
- 1 foyer des jeunes ;
- 1 CDEPS

La pratique des loisirs se résume à l'activité de sport, plus particulièrement le football qui se fait sur des terrains non réglementaires et peu équipés. Malgré l'existence de huit (8) ASC s'activant dynamiquement dans la commune autour d'un Club (Malem football club), la commune ne dispose que d'un CDEPS et d'un foyer des jeunes.

ANALYSE DES ÉCARTS

- Inexistence d'espace de jeux;
- Pas de salle de spectacle;
- Terrains de football non réglementaires;
- Absence de terrain délibéré à Tawa Mosquée ;
- Absence de club théâtral
- Manque de formation professionnelle des jeunes.

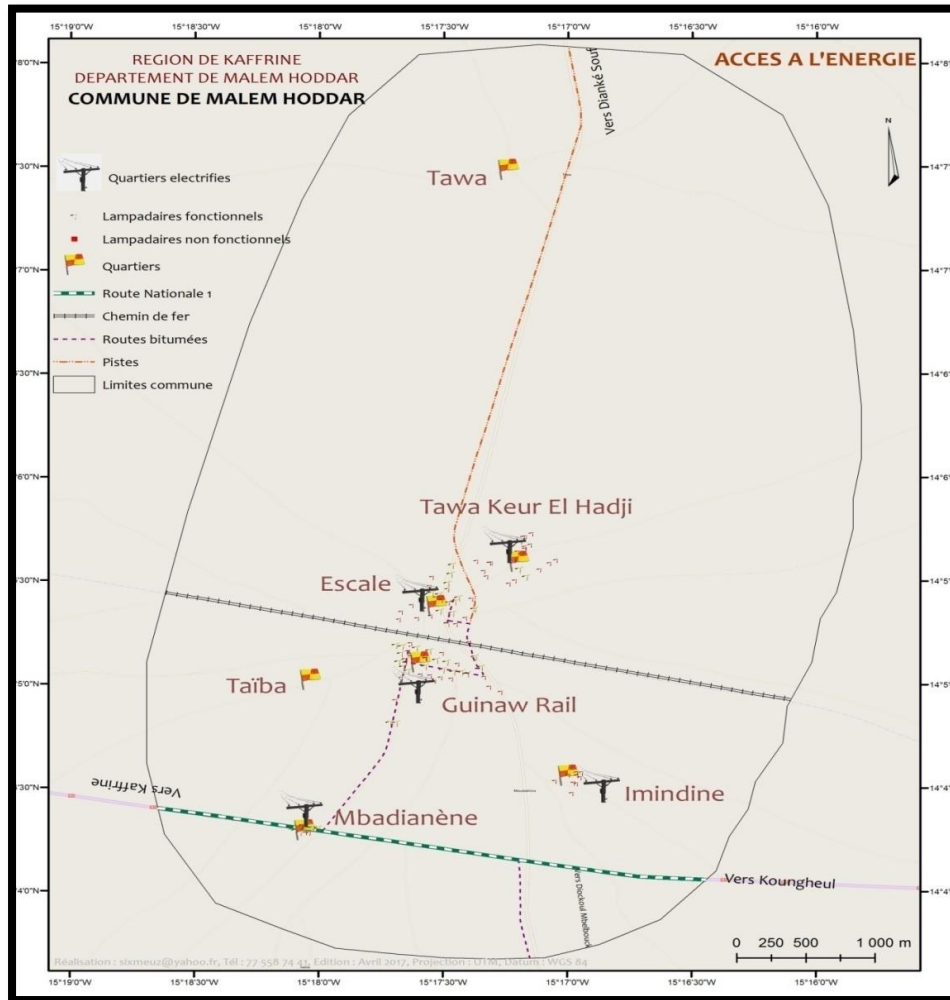
Il conviendrait, à travers des lignes d'actions d'accompagner la jeunesse de la commune.

RESULTATS EB2C

- Construire une tribune au terrain multifonctionnel ;
- Diversifier les disciplines sportives ;
- Formaliser des ASC Diokoo (Mbadianène) et HLM (Guinaw rail)
- Renforcer la formation professionnelle des jeunes

1.5. Eclairage public

Carte N°5 : Répartition des lampadaires



Source : SIG ARD Kaffrine

La commune de Malem Hodar bénéficie d'un éclairage public assez acceptable ; même si les quartiers de Taïba et de Tawa Mosquée ne sont pas encore raccordés au réseau électrique. En termes d'éclairage public, la commune compte au total cent (100) lampadaires dont quarante-cinq (45) non fonctionnels. Ils sont répartis comme suit :

DIAGNOSTIC (IR2P)

- 18 lampadaires fonctionnels et 1 NF à Tawa Keur El Hadji;
- 4 lampadaires fonctionnels et 4 NF à Mbadianène;
- 1 lampadaire fonctionnel et 8 NF à Imindine;
- 17 lampadaires fonctionnels et 19 NF à Guinaw Rail;
- 15 lampadaires fonctionnels et 13 NF à Escale.

ANALYSE DES ÉCARTS

- Taïba non électrifié ;
- Tawa Mosquée non électrifié;
- Absence d'éclairage public à Imindine malgré la présence des poteaux électriques ;
- Mbadianène pas encore concerné par l'éclairage public ;
- Faible couverture de l'éclairage public;
- Faiblesse de la tension

RESULTATS EB2C

- Electrifier les quartiers de Tawa Mosquée et Taïba;
- Terminer le processus d'éclairage public;
- Remplacer les poteaux en bois par des poteaux en béton;
- Entretenir régulièrement le réseau d'éclairage ;
- Doter d'ampoules économiques et en quantité ;
- Faire un plaidoyer auprès de la SENELEC pour une amélioration de la tension électrique.

1.6. ANALYSE DE LA SITUATION GENRE ET DEVELOPPEMENT

La promotion des groupes vulnérables constitue un des principaux axes de stratégie de réduction de la pauvreté.

La commune de Malem Hodar abrite un siège pour les handicapés du département.

De 2010 à 2012, avec l'appui de l'ONFP, 300 femmes ont été formées en gestion et dans les secteurs de l'agriculture, de la teinture, embouche, aviculture et maraichage.

En ce qui concerne la dynamique organisationnelle, six (6) associations ont été répertoriées au niveau du développement communautaire.

Il s'agit de 3 GIE reconnus et identifiés et de 14 GPF

Les couches vulnérables sont confrontées principalement à un manque d'autonomisation. Cette situation résulte, pour l'essentiel, du faible niveau ou manque d'instruction, de l'absence ou de la faiblesse du pouvoir économique.

L'insuffisance de l'information et de la sensibilisation sur la santé de la reproduction impacte négativement sur le comportement des jeunes, surtout des adolescentes, souvent victimes de grossesses précoces.

1.7. ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Malem Hodar ne dispose que de quelques mises en défens, de mares et bas-fonds.

DIAGNOSTIC (IR2P)

- Mares et bas-fonds;
- Proximité de la forêt Ndiéry (Commune de Sagna)
- Dior, deck, deck-dior, sol latéritique
- Collaboration avec l'ANACIM ;
- Postes pluviométriques

Cependant, sa proximité avec la forêt de Ndiéry lui offre une diversité faunique et végétale.

Cette situation se caractérise par une dégradation des ressources naturelles résultant des agressions anthropiques et de fléaux naturels.

ANALYSE DES ÉCARTS

- Tariessement rapide des mares;
- Feux de brousse ;
- Déforestation;
- Dégradation des terres;
- Problèmes d'adaptation aux changements climatiques ;
- Disparition de certaines espèces animales et forestières;
- Hausse de la température;
- Recrudescence des maladies chroniques respiratoires ;
- Forte diminution des aires de pâture

Les tendances de dégradation des ressources naturelles s'accroissent à tous les niveaux :

- ❖ ravinement intense lié à l'érosion hydrique surtout au niveau des mares et des pistes de production avec le phénomène de l'ensablement ;
- ❖ diminution des ressources en eau de surface à cause de l'assèchement rapide des mares et des bas-fonds.

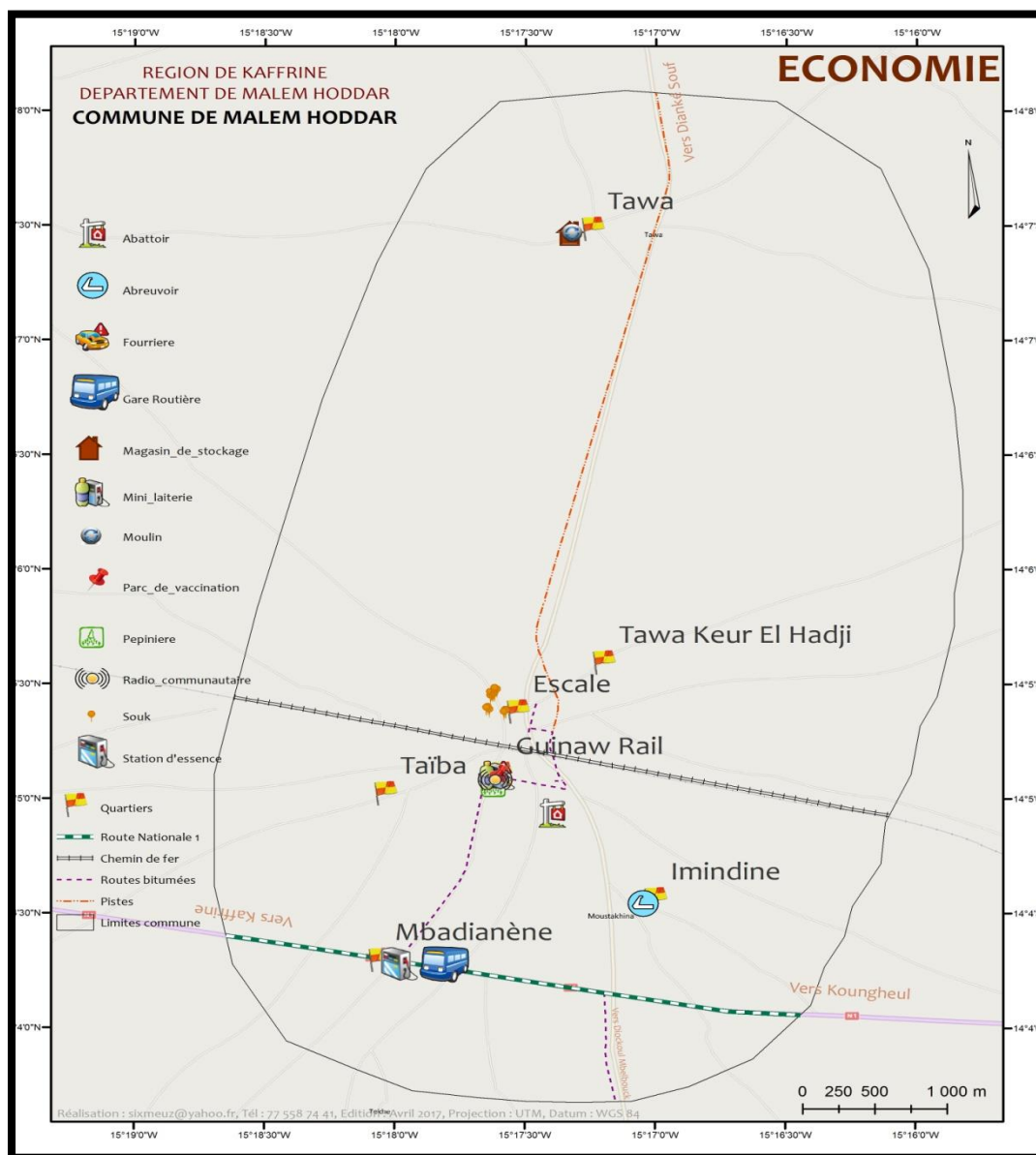
RESULTATS EB2C

- ★ Créer des bassins de rétention ;
- ★ Sensibiliser les populations riveraines sur les dangers de la déforestation ;
- ★ Absence de comité de vigilance;
- ★ Promouvoir les bonnes pratiques culturelles (cultures intensives);
- ★ Fournir des intrants en quantité suffisante pour palier à l'appauvrissement des sols ;
- ★ Fournir des variétés de semences adaptées aux changements climatiques;
- ★ Sensibiliser la population sur les méfaits des changements climatiques

II. PROFIL ECONOMIQUE

2.1. LES SECTEURS PRODUCTIFS

Carte N°6 : Répartition des infrastructures socio-économique



Source : SIG ARD Kaffrine

2.1.1. AGRICULTURE

L'agriculture constitue l'activité principale de la Commune de Malem Hodar. Elle mobilise 90% de la population. Elle est de type extensif et fortement tributaire de la pluviométrie. Elle constitue de ce fait la principale source de revenus des populations. L'activité agricole est assez diversifiée. Les principaux types de spéculations sont les cultures vivrières (mil, maïs, riz...), les cultures de rente (arachide, niébé, pastèque...) et l'arboriculture fruitière (anacarde, mangue...).

Quant à la culture de contre saison, elle occupe 90% de la population agricole. Elle s'organise autour de quinze (15) périmètres communautaires. Les infrastructures agricoles répertoriées à Malem Hodar sont :

DIAGNOSTIC (IR2P)	
• 3 magasins de stockage fonctionnels; • 15 Périmètres maraîchers; • 11 moulins à mil fonctionnels; • <u>Petit matériel agricole:</u> • (semoir, houe sine, hilaire, arrosoirs,...)<u>Spécifications :</u> <u>Sous-pluie :</u> mil ; arachide ; maïs, sorgho, patate, sésame, tomate, riz pluvial, gombo, aubergine, oseille, pastèques, piment, potiron, Niébé, tomate, manioc	Il s'agit d'une agriculture de subsistance encore pluviale malgré le potentiel hydrographique de la Commune. L'agriculture constitue la principale activité économique de la commune et mobilise plus de 90 % de la population active. Le secteur agricole bénéficie d'une main d'œuvre considérable. Le

mil « souna » : l'aliment de base de la population locale est pratiqué sur le sol Dior et demeure avec l'arachide des cultures pérennes de rente. Cependant, les rendements ne cessent de baisser suite à l'appauvrissement des sols et le déficit hydrique.

- ♣ Le mil : demeure très prépondérante dans les ressources financières locales. Elle est pratiquée sur les sols Dior.
- ♣ La culture de contre saison est fortement pratiquée par la population. Ainsi, aubergine, tomate, oignons, salade, piment, contribuent à la sécurité alimentaire.

L'agriculture pratiquée de manière extensive n'a pas encore permis de manière significative à la population d'améliorer ses conditions de vie.

➤ Les types d'agriculture

Les principales cultures sont les cultures sous pluie et le maraîchage de contre saison.

- ✓ **L'agriculture sous pluie :** C'est la première forme d'agriculture pratiquée par les populations depuis plusieurs siècles. Elle concerne les cultures vivrières telles que le mil, le maïs, et le niébé. Il s'agit d'une agriculture extensive dont les produits servent d'abord à nourrir la famille et à prendre en charge les autres besoins familiaux. La main d'œuvre est constituée essentiellement des membres de la famille même si de plus en plus certaines familles font recours aux ouvriers agricoles. Cette pratique est devenue monnaie

courante dans les familles de migrants qui envoient de l'argent pour les travaux champêtres.

Cependant, l'équipement reste encore très primaire avec la charrue et le petit matériel agricole (la houe, la daba etc.), la traction animale comme outil et matériel de travail.

- ✓ **Le maraichage** : culture de contre saison par excellence, le maraîchage est devenu une activité de faible envergure et pratiquée à travers les quinze (15) périmètres communautaires inégalement répartis dans les quartiers. Ce secteur est confronté aujourd'hui à d'énormes difficultés dont les plus frappantes sont :

- 🚧 la faiblesse du débit de l'eau du forage ;
- 🚧 L'accès difficile à l'eau
- 🚧 L'appauvrissement des sols.

ANALYSE DES ÉCARTS

- Mise en place tardive des intrants agricoles
- Semence non certifié et insuffisante ;
- Manque d'eau pour les cultures hors saison
- Semences non adaptées aux changements climatiques ;
- Vétusté du matériel agricole ;
- Insuffisance des terres cultivables
- Érosion des sols par les eaux de

RESULTATS EB2C

- Construire un (1) magasin spécialisé en vente d'intrants à Escale ;
- Réfectionner le magasin de stockage de Guinaw rail ;
- Construire un magasin de stockage à Escale ;
- Construire un magasin de stockage à Tawa Keur El Hadji ;
- Construire un magasin de stockage à Imindine ;
- Construire un magasin de stockage à Mbadianène ;
- Mettre en place et à temps opportun des intrants et matériels de qualité ;
- Réaliser un programme de phosphatage des sols ;
- Créer une synergie entre les partenaires intervenant dans la commune ;
- Former les agriculteurs au micro-jardinage

2.1.2. ELEVAGE

L'élevage est la deuxième grande activité du secteur primaire après l'agriculture. Il est de plus en plus associé à la valorisation des produits agricoles pour pallier la malnutrition et l'aviculture traditionnelle afin d'améliorer les revenus des agro pasteurs. Ainsi, le cheptel de la Commune est composé de : bovins, équins, asins, ovins et caprins. La commune de Malem Hodar bénéficie de zones de pâturage grâce à sa proximité avec la forêt de Ndiery et de sept (7) enclos traditionnels. Elle dispose en outre de :

DIAGNOSTIC (IR2P)

- 1 Parcours de bétail;
- 3 Abreuvoirs (Imindine, Tawa Keur El Hadj et Escale);
- 1 agent de l'élevage;
- 1 Mini-laiterie;
- 1 Parc à vaccination;
- 1 fourrière non fonctionnelle;
- 1 Abattoir;
- 1 Parcours de bétail

L'élevage de l'espèce bovine, ovine et équine est respectivement considéré comme le plus important du fait des moyens humains, financiers et matériels qu'il mobilise. Quant aux asins et aux équins, ils sont utilisés comme animaux de trait. Leur utilité réside d'une part dans leurs forces de travail et d'autre part dans leur capacité à assurer le transport des personnes et des biens.

Toutefois, le secteur est confronté à des difficultés qui risquent de freiner son développement.

ANALYSE DES ÉCARTS

- ★ Vol de bétail ;
- ★ Manque de pâturage ;
- ★ Récurrence des pathologies chez le bétail ;
- ★ Insuffisance des parcs de vaccination ;
- ★ Faiblesse génétique ;
- ★ Caractère extensif de l'élevage ;
- ★ Insuffisance d'agent vétérinaire ;
- ★ Absence de pharmacie vétérinaire

Les feux de brousse détruisent le couvert végétal de la commune. Mais il existe des zones de pâturage ou zones de repli du bétail qui sont un domaine classé géré par l'Etat à travers les services des eaux et forêts.

Chaque année, les points d'eau (mares et marigots) tarissent vite. Le seul point d'abreuvement du bétail est le forage.

RESULTATS EB2C

- Réhabiliter la fourrière ;
- Réfectionner le parc à vaccination ;
- Construire un abattoir à Guinaw rail-Mbadianène ;
- Equiper la laiterie ;
- Former les éleveurs à l'insémination artificielle ;
- Former les éleveurs en gestion administrative et financière

2.1.3. ARTISANAT

Il s'agit essentiellement de l'artisanat de service. Il regroupe les activités axées sur des corps de métiers qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie et à l'appui à la production (réparation, entretien, fabrication de matériels, équipements, transformation et valorisation des ressources locales etc.).

DIAGNOSTIC (IR2P)

- 13 tailleurs ;
- 11 menuiseries métalliques ;
- 6 menuiseries bois ;
- 2 forgeries ;
- 2 sculpteurs ;
- 8 boulangeries traditionnelles ;
- 2 salons de coiffure.

Ce secteur est plombé par l'absence d'infrastructures adaptées. A bien des égards, il est marqué par le caractère informel. Le secteur de l'artisanat souffre d'un manque d'équipements et d'organisation des différents acteurs. A ceux-là s'ajoutent des problèmes de renforcement de capacités des acteurs, de marchés et d'approvisionnement

en matières premières et d'infrastructures artisanales.

Ce secteur fournit des services consommés par les populations, et des produits utilisés par les autres secteurs productifs de l'économie locale malgré ses nombreuses contraintes. Cependant, les principaux problèmes que connaît le secteur sont :

ANALYSE DES ÉCARTS

- Manque d'espace de travail ;
- Absence de formation des artisans ;
- Absence de partenaires financiers ;
- Accès difficile aux financements.

2.1.4. MINE, PME/PM

La commune dispose d'une carrière de latérites sise à Imindine, autorisée depuis 1947 à laquelle s'ajoutent des carrières de sable et de graviers exploitées de manière clandestine.

L'exploitation anarchique de ces carrières du sable a accentué la stagnation des eaux de ruissellement l'érosion hydrique.

Quant au secteur industriel, il est très peu développé dans la commune malgré l'existence de produits agricoles, forestiers, pastoraux et halieutiques. Les seules unités de transformation qui existent se résument à des décortiqueuses à riz, des batteuses, des presseuses et des moulins à mil.

2.2. LES SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.2.1. LE COMMERCE

Les échanges dans la commune sont axés sur l'approvisionnement et la distribution des produits agricoles d'une part, et sur les produits manufacturés d'autre part.

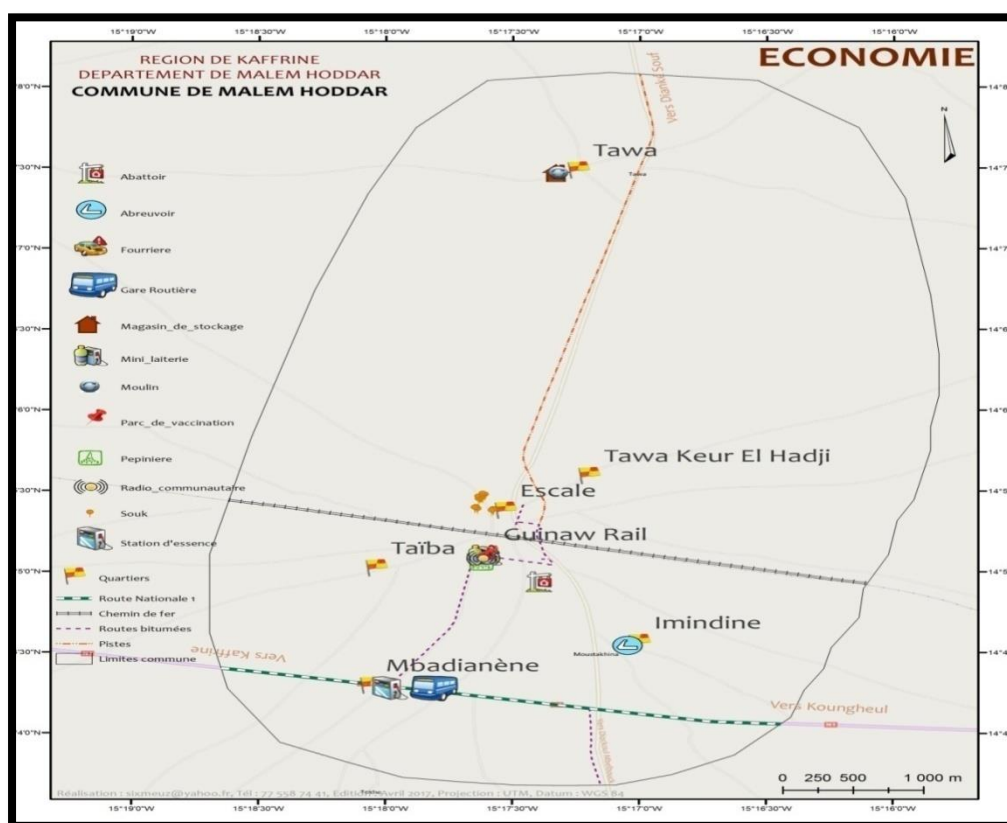
DIAGNOSTIC (IR2P)

- 1 marché hebdomadaire (Escale);
- 1 marché permanent;
- 24 souks;
- 1 hall;
- 1 Restaurant;
- 6 magasins de vente en gros;
- 26 boutiques;
- 17 échoppes;
- 18 étales.
- 1 restaurant;
- 33 gargotes;
- 05 boucheries;
- 1 station d'essence

RESULTATS EB2C

- Construire un marché moderne à Escale;
- Augmenter le nombre de souks;
- Construire un marché permanent à Mbadianène ;
- Renforcer la sécurité par la création d'une brigade de gendarmerie.

Carte N°7 : Répartition spatiale des équipements marchands



Source : SIG ARD Kaffrine

Le commerce est aussi assuré par l'intermédiaire de marchands ambulants et quelques revendeurs qui exercent un petit commerce dans les autres quartiers avec quelques étalages permettant aux populations de s'approvisionner en denrées diverses comme les légumes.

ANALYSE DES ÉCARTS

- Insuffisance de souks;
- Hall inachevé;
- Marché permanent mal loti;
- Absence de marché permanent à Mbadianène;
- Insécurité;
- Absence de structures d'accompagnement : les institutions de micro finance ;
- Absence d'aménagement de l'espace qui abrite le marché hebdomadaire.

Mais, malgré l'existence de boutiques demies -grossistes, le commerce de détail est la principale caractéristique du secteur. Il se fait à travers les 26 boutiques et 17 échoppes, le marché permanent et surtout le marché hebdomadaire. Toutefois, ce secteur est aussi confronté à de nombreuses contraintes.

2.2.2. TRANSPORT

La commune de Malem Hodar bénéficie d'une bonne desserte en voies de communication :

DIAGNOSTIC (IR2P)

- Gare routière non fonctionnelle ;
- la Route Nationale (RN) 1 ;
- la route secondaire Badianène-centre ville ;
- la piste Malem Hodar – Diockoul-Mbelmbouck ;
- La piste Malem Hodar – Delbi ;
- le Chemin de fer

Le parc automobile de la commune est estimé à deux (2) véhicules :

- ★ un bus qui rallie Dakar ;
- ★ un Peugeot 505 break : Malem Hodar - Kaolack – Touba.

Quant aux déplacements internes, ils sont, assurés par des moyens de transport attelés et des taxi-moto.

Les limites liées à la mobilité identifiées par les populations lors des diagnostics sont :

▪ Recrudescence des accidents de circulation à hauteur de la route nationale ;

- Gare routière non fonctionnelle ;
- Insuffisance des transporteurs ;
- Fréquence des accidents routiers ;
- Existence de coupeurs de routes sur les axes :

- ✓ Mbadianène –Malem ;
- ✓ Tawa Mosquée – Malem.

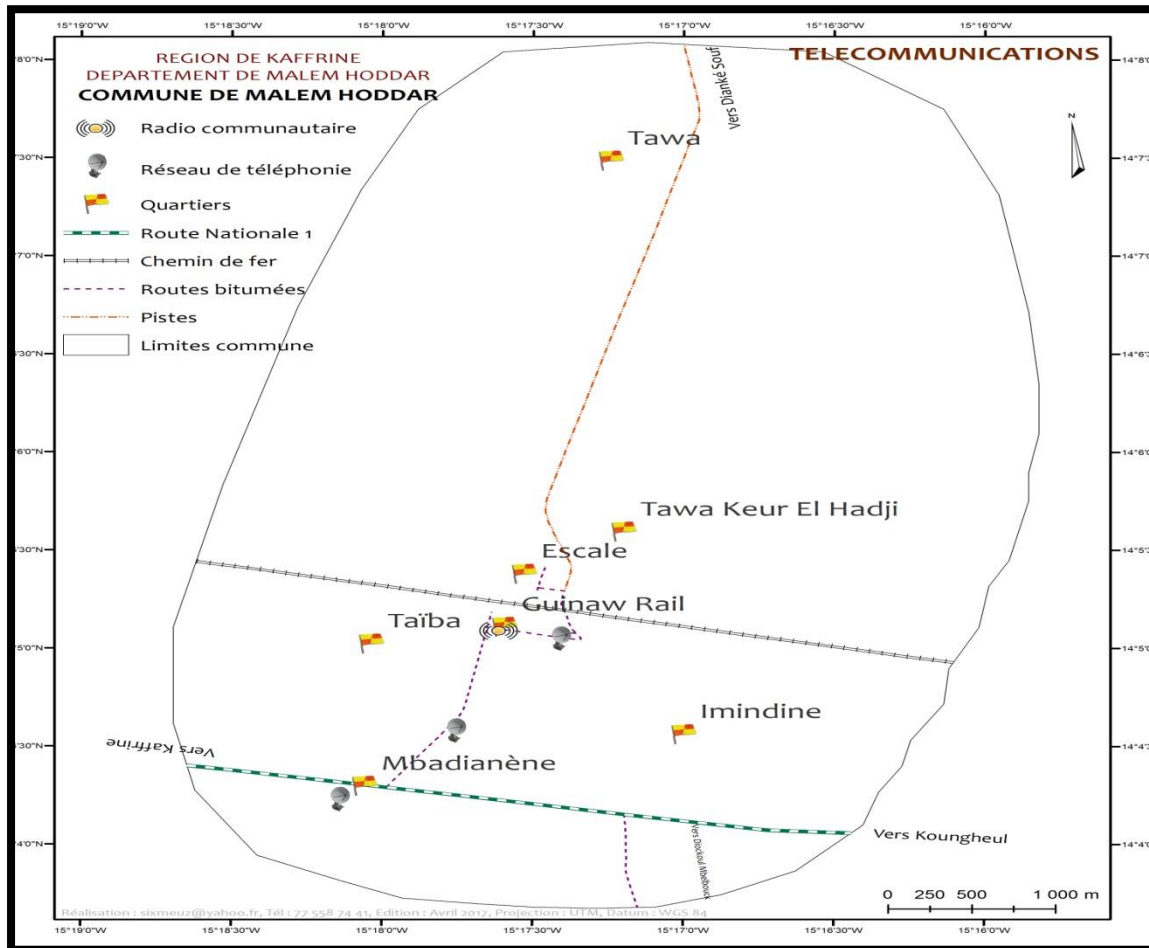
RESULTATS EB2C

- Réglementer en permanence la circulation au niveau de Mbadianène;
- Rendre fonctionnelle la gare routière ;
- Créer des routes interurbaines
- Bitumer la route Malem Hodar- Delby;
- Créer une brigade de la gendarmerie

2.2.3. RESEAUX D'ECHANGES, COMMUNICATIONS, TELECOMMUNICATIONS

Les moyens de communication se sont beaucoup améliorés grâce la radio communautaire et au développement de la téléphonie mobile.

Carte N°8 : Répartition des infrastructures de télécommunication



Source : SIG ARD Kaffrine

Ainsi, Malem Hodar est couverte par les réseaux des opérateurs Orange, Tigo et Expresso., Malgré la présence de deux antennes Orange et Tigo à Guinaw rail et une antenne Expresso au niveau de Mbadianène, l'accès aux réseaux de téléphonie, surtout Expresso, reste faible à certains endroits. En ce qui concerne l'internet, la seule possibilité d'y accéder est l'utilisation des clés de connexion où la connectivité est assez faible.

RESULTATS EB2C

- Demander l'installation de l'ADSL ;
- Faire un plaidoyer pour l'équipement de l'antenne Expresso d'un groupe électrogène

III. PROFIL GOUVERNANCE

3.1. PROFIL DES ELUS

Le conseil municipal est composé de 40 élus municipaux dont 19 femmes. Il est structuré en bureau exécutif et de dix (10) commissions techniques cadrant avec les domaines de compétences transférées aux communes.

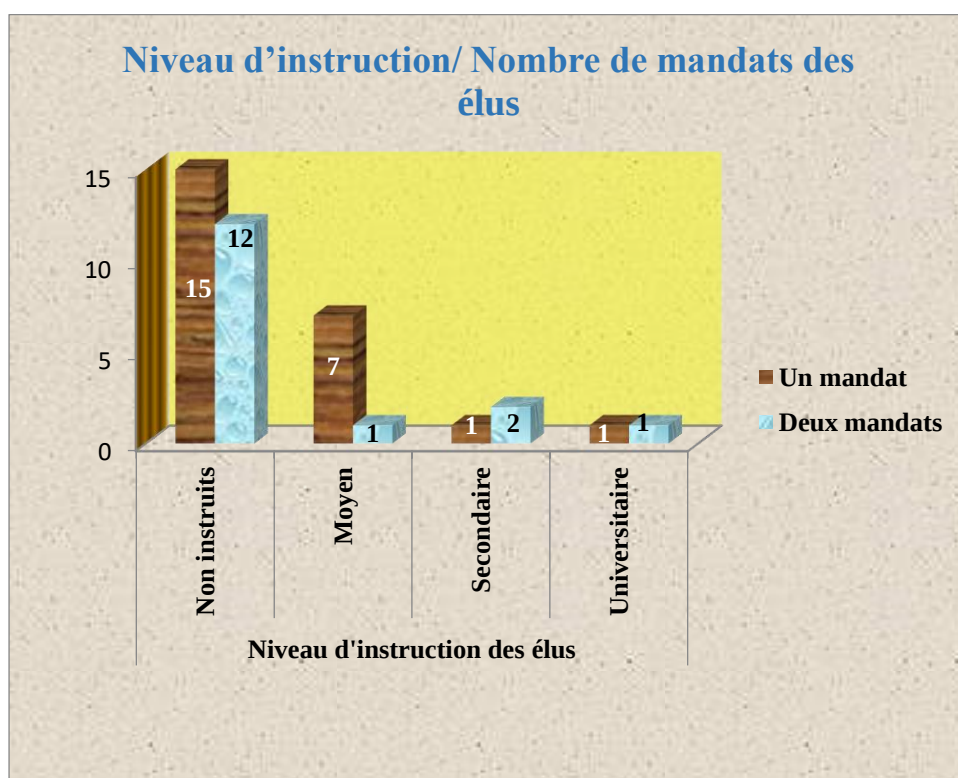
Le niveau d’instruction des conseillers est faible. En effet, sur les 40 conseillers, 12 ont passé le cap du BFEM. Parmi ces derniers, 2 ont un niveau d’étude supérieur et 3 sont bacheliers.

Tableau N°2 : Analyse croisée Niveau d’instruction/ Nombre de mandats des élus

Nombre de mandats	Niveau d'instruction des élus			
	Non instruits	Moyen	Secondaire	Universitaire
Un mandat	15	7	1	1
Deux mandats	12	1	2	1

Source : Secrétariat municipal de Malem Hodar

Graphique N°4 : Analyse croisée Niveau d’instruction/ Nombre de mandats



Source : Secrétariat municipal de Malem Hodar

Le Tableau N°2 montre un niveau d’instruction faible des élus qui sont pourtant appelés à avoir une bonne maîtrise des textes qui régissent la gouvernance locale.

En outre, l'analyse croisée des indicateurs niveau d'instruction et nombre de mandats met en relief l'expérience de trois (03) élus en matière de gouvernance locale. S'y ajoute que douze (12) à es non-instruits ont capitalisé deux (2) mandats. Donc la langue locale est l'instrument de travail du conseil municipal. Cette réalité ne laisse pas présager une bonne aptitude de gestion de l'institution municipale.

3.2. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE

« Les mesures des performances publiques (MPP) de la commune de Malem Hodar se situent dans la catégorie des « **Assez bonne performance** ».

Cependant cette moyenne traduit des situations diverses dans les trois domaines qui ont fait l'objet de cette évaluation.

En effet en 2016 dans le domaine 1 relatif à la **capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations** notamment en matière d'éducation et de santé, la commune de Malem Hodar obtenu respectivement une note **99 %** pour l'éducation et **0%** pour la santé. Dans les domaines relatifs à la lutte contre la maladie du Sida, les réalisations sont nulles. Elles restent relativement faibles en faveur des femmes d'où la notation de 1/2.

La commune reste peu accessible aux personnes vivantes avec un handicap car tous les services ne sont pas praticables pour eux. Elle a donc obtenu 1/3.

En revanche, elle affiche de bons résultats pour la **promotion du développement économique local**. En effet, il existe de dispositifs pour appuyer ce secteur notamment par la présence de commissions 2/2 et du plan d'investissement communal dans lequel figure une photographie des potentialités de la commune 2/2. Il faudrait souligner que cette volonté ne s'est pas traduite dans la part alloué au DEL (Développement Economique Local) car elle reste faible avec un score de 1/3 soit un taux de 6%.

En ce qui concerne la **capacité de pilotage institutionnel** représentant le domaine 2 de l'évaluation, la commune de Malem Hodar présente un score de **30/57** qui est certes au-dessus de la moyenne 28,5 mais reste relativement insuffisant car elle peut faire plus. Cette situation traduit une certaine précarité de la capacité de pilotage institutionnel de la commune qui nécessite une consolidation et un renforcement.

Dans le domaine 3 (Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales) la collectivité locale a glané presque la totalité du score attendu avec une note de **21/23**. Cela révèle l'existence d'un cadre très favorable en matière de la promotion de la participation citoyenne.

3.3. LA GOUVERNANCE TERRITORIALE

La gouvernance des acteurs au développement porte sur l'analyse de la dynamique des organisations communautaires de base(OCB), des partenaires techniques et financiers et des structures administratives dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités.

➤ *Les structures administratives*

a) La Préfecture :

Elle constitue la première structure administrative assurant les fonctions de délégué du président de la République et de représentant de tous les ministres. La préfecture assure le contrôle de légalité des actes de la commune.

b) Le Centre d'Appui au Développement Local(CADL)

Elle est la structure déconcentrée technique la plus proche de la collectivité locale et des populations à la base. Elle a une mission globale d'appui de la collectivité locale et des partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des activités de développement à la base. Cependant, le CADL dispose de collaborateurs constitués par le Chef de la brigade des Eaux et Forêts, et l'agent technique vétérinaire.

c) Les organisations communautaires de base (OCB)

Elles sont de plusieurs types :

➤ *GPF*

La commune de Malem Hodar compte quatorze (14) Groupements de promotion féminine dont uniquement trois (3) sont formels. En effet, la plupart de ces groupements se caractérisent essentiellement par leur faible capacité organisationnelle, technique et financière d'où une inefficacité de leurs missions de promotion économique et sociale de leurs membres.

➤ *Les ASC*

Les ASC regroupent des jeunes orientés vers des activités sportives et culturelles en l'occurrence le football et la lutte traditionnelle. La commune de Malem Hodar compte huit (8) ASC formelles. Les ASC sont confrontées principalement à un manque d'infrastructures aménagées pour mener leurs activités. Pourtant ces ASC constituent un vivier potentiel pour la promotion d'activités économiques et la création de richesses et d'emplois.

➤ *Les Dahiras*

Ils sont les organisations musulmanes les plus en vue dans la commune de Malem Hodar. Ils sont d'obédiences confrériques diverses (Mouride, Tidiane, Niassène). Ce sont des organisations «confrériques» musulmanes. Elles ont comme objectifs de faire la promotion socioculturelle et religieuse de leurs membres. Elles organisent des chants religieux et des

«Gamous» à la gloire du prophète Mohammed (Paix et Salut sur Lui). Elles organisent très souvent des séances de lecture de Coran dans tous les quartiers. C'est aussi des organisations d'entraide qui développent une forte solidarité entre les membres.

➤ ***Les CGE***

Les Comités de gestion des écoles de la commune de Malem Hodar sont dynamiques. En effet, malgré l'insuffisance des ressources financières, ils veillent sur la qualité de l'enseignement reçu par leurs enfants. De plus, les parents sont particulièrement motivés.

TROISIEME PARTIE :

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

IV. PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

L'atelier de planification a été l'occasion de déterminer la vision de développement de la commune, les axes stratégiques, les objectifs et plans d'action 2018-2022. Au regard du diagnostic participatif et s'appuyant sur les orientations nationales traduites par Plan Sénégal Emergent (PSE) et départementales, en l'occurrence le Plan Départemental de Développement (PDD), la commune de Malem Hoadar veut, dans le long terme, devenir « **Une ville de service, porteuse du développement socioéconomique du département** ». Cette vision est non seulement motivée par sa position géographique, ses potentialités et réalités socio-économiques, mais également les défis qu'elle entend relever.

4.1. Objectifs et Stratégies de développement

La réalisation d'une telle vision passera le développement des infrastructures socioéconomiques de base ;

- ★ le développement du capital humain ;
- ★ la mobilisation des potentialités ;
- ★ la consolidation de la gouvernance locale. -

Ainsi, les axes stratégiques pour lesquels la commune a opté sont les suivants :

AXE 1 : Amélioration de la gouvernance territoriale ;

AXE 2 : Renforcement de l'offre des services sociaux de base ;

AXE 3 : Développement structurel d'une économie intégrée basée sur la valorisation des potentialités locales

Ces trois (3) orientations stratégiques de développement de la commune sont déclinées en objectifs spécifiques qui, à leur tour, ont généré des actions à exécuter pour apporter des réponses concrètes à la problématique de développement de la commune de Malem Hodar.

Tableau N°3: Orientations stratégiques et objectifs spécifiques

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	OBJECTIFS SPECIFIQUES
Renforcement des capacités d'intervention des acteurs locaux	Renforcer les capacités du conseil
	Doter le conseil municipal de matériel et équipements adéquats
Amélioration de la politique fiscale	Mettre en place un système adéquat de recouvrement des taxes en relation avec les STD
	Améliorer la visibilité de la politique communale
Amélioration de l'offre sanitaire des populations	Améliorer l'accès aux structures sanitaires
	Renforcer le personnel de santé
Amélioration de l'offre éducative et de formation professionnelle	Améliorer l'environnement scolaire
	Renforcer la gouvernance scolaire
Amélioration de l'accès à l'eau potable	Améliorer l'accès à l'eau potable des populations
	Améliorer l'hygiène et le système d'assainissement
Amélioration du cadre de vie des populations et du cadre d'épanouissement de la jeunesse	Améliorer les conditions de vie des populations
	Renforcer l'offre en infrastructures et la pratique d'activités sportives
Promotion du genre et du développement durable	Promouvoir la prise en charge des groupes vulnérables
	Améliorer les conditions de la femme
Développement de la production agricole	Renforcer les équipements et les infrastructures hydro agricoles
	Améliorer l'accès aux intrants et au matériel agricole
	Améliorer la fertilité des sols
	Renforcer les capacités des acteurs
	Promouvoir l'accès aux financements

Accroissement de la productivité des activités pastorales	Renforcer les équipements et les infrastructures pastorales
	Renforcer les capacités des acteurs
Renforcement des productions artisanales	Organiser les artisans
	Promouvoir les productions artisanales
Développement de l'activité commerciale	Valoriser les potentialités commerciales de la commune
Développement de la mobilité urbaine	Renforcer les infrastructures
	Normaliser le transport

4.2. Plan d'actions quinquennales (2018-2022)

AXE 1 : AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
GOUVERNANCE TERRITORIALE	Former les élus	Guinaw rail		1000000	1000000	1000000	1000000
	Renforcer le personnel municipal			3500000			
	Former le personnel communal	Guinaw rail		PM			
	Renforcer en matériel l'informatisation de l'Etat Civil	Guinaw rail			3500000		
	Doter la municipalité d'outils d'archivage adéquats	Guinaw rail			200000		
	Sensibiliser la population sur le paiement des taxes et autres redevances		PM	PM	PM	PM	PM
	Organiser des journées de recouvrement		300000				
	Organiser un forum avec les partenaires			1500000			
	Créer un site web pour la commune		125000				
	SOUS-TOTAL GT		425000	6000000	4700000	1000000	1000000
	TOTAL AXE 1		13.125.000				

AXE 2: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
SANTE	Construire un centre de santé moderne répondant aux normes	Mbadianène		500000000			
	Construire un poste de santé	Tawa Mosquée		22000000			
	Augmenter la dotation en médicaments			PM			
	Recruter un technicien en imagerie médicale			PM			
	Relever le plateau technique			PM	PM	PM	PM
	Recruter un dentiste			PM			
	Recruter un ophtalmologue			PM			
	Recruter un pédiatre			PM			
	SOUS-TOTAL SANTE		522.000.000				

AXE 2: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
EDUCATION	Plaidoyer pour la construire un Daara moderne					PM	
	Subventionner substantiellement les daaras			PM	PM	PM	PM
	Construire un centre de formation professionnel				50000000		
	Construire un lycée	Escale				50000000	
	Construire 3 salles de classe au lycée			18000000			
	Construire un bloc scientifique au lycée					25000000	
	Construire au niveau du lycée une salle spécialisée (multimédia, informatique, etc)			30000000			
	Construire un CEM franco arabe	Taïba		50000000			
	Construire une bibliothèque au niveau du lycée			20000000			
	Réhabiliter les latrines de l'école de Tawa Keur El Hadji		3000000				

	Réfectionner le mur de clôture de l'école Mor Ndiama Ka			6000000		
	Construire un mur de clôture à l'école d'Imindine		9000000			
	Construire un mur de clôture à l'école de Mbadianène			9000000		
	Electrifier l'école d'Imindine		1500000			
	Electrifier l'école de Mbadianène		1500000			
	Electrifier l'école franco arabe de Taïba			1500000		
	Electrifier l'école de Tawa Keur El Hadji		1500000			
	Réparer les deux cent cinquante-trois (253) tables-banc	125000	125000	125000	125000	132000
	Redynamiser les comités de gestion des écoles		PM			
	Appuyer l'organisation des réunions des comités de gestion		PM			
	SOUS-TOTAL EDUCATION	276.632.000				

AXE 2: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE

SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT	Réhabiliter le réseau d'approvisionnement en eau potable	Mbadianène; Imindine, Taïba	15000000	15000000	15000000	15000000	15000000
	Alimenter les forages par courant électrique					5000000	
	Mettre en place un réseau d'assainissement et d'évacuation des eaux usées et pluviales		30000000	30000000	30000000	30000000	30000000
	Recruter une équipe de 3 ramasseurs			PM			
	Doter la commune d'une (1) benne						100000
	Doter la commune trois vingt (300) poubelles			200000	200000	200000	
	Equiper la commune d'une (1) pelle mécanique						16000000
	Doter la commune de vingt (20) bacs à ordures			600000	600000	600000	
	Sensibiliser les populations sur l'insalubrité causée par les dépôts sauvages d'ordures ménagères		PM	PM	PM	PM	PM
	Créer une décharge publique contrôlée				PM		
	SOUS-TOTAL HYDRAULIQUE	248.500.000					

AXE 2: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
URBANISME ET CADRE DE VIE	Electrifier Tawa Mosquée	Tawa Mosquée		45000000			
	Raccorder au réseau électrique les nouvelles parcelles assainies et quartiers non bénéficiaires		15000000				
	Renforcer l'équipement de la radio communautaire	Escale		PM	PM	PM	PM
	Construire un siège pour la radio communautaire	Escale				30000000	
	Plaidoyer pour l'amélioration de la qualité des poteaux électriques			PM			
	Construire une tribune au terrain multifonctionnel			50000000			
	Diversifier les disciplines sportives			PM	PM		
	Formaliser des ASC Diokoo (Mbadianène) et HLM (Guinaw rail)		PM				
	SOUS-TOTAL URBANISME ET CADRE DE VIE			140.000.000			

AXE 2: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DES SERVICES SOCIAUX DE BASE							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
GENRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	Equiper la case foyer			5000000			
	Accompagner les femmes formées à disposer d'une autorisation FRA par l'ITA			PM			
	Formaliser 10 associations de femmes			5000000			
	SOUS-TOTAL GENRE ET DEVELOPPEMENT DURABLE		10.000.000				
	TOTAL AXE 2		1.197.132.000				

AXE 3: DEVELOPPEMENT STRUCTUREL D'UNE ECONOMIE INTEGREE BASEE SUR LA VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
AGRICULTURE	Construire un (1) magasin spécialisé en vente d'intrants	Escale			25000000		
	Réfectionner le magasin de stockage	Guinaw rail		10000000			
	Construire un magasin de stockage	Escale			25000000		
	Construire un magasin de stockage	Tawa Keur El Hadji				25000000	
	Construire un magasin de stockage	Imindine					25000000
	Construire un magasin de stockage	Mbadianène					25000000
	Mettre en place et à temps opportun des intrants et matériels agricoles de qualité		PM	PM	PM	PM	PM
	Réaliser un programme de phosphatage des sols				10000000		
	Nouer un partenariat avec la METEO		PM				
	Former les agriculteurs au micro-jardinage			10000000			
	Mettre en place un fonds d'impulsion de l'agriculture			10000000			
	SOUS-TOTAL AGRICULTURE		265.000.000				

AXE 3: DEVELOPPEMENT STRUCTUREL D'UNE ECONOMIE INTEGREE BASEE SUR LA VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES							
SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
ELEVAGE	Réhabiliter la fourrière			15000000			
	Réfectionner le parc à vaccination				10000000		
	Construire un abattoir à Guinaw rail-Mbadianène				37500000	37500000	
	Equiper la laiterie				30000000		
	Former les éleveurs à l'insémination artificielle		1000000	1000000	1000000	1000000	1000000
	Former les éleveurs en gestion administrative et financière			1000000			
	SOUS-TOTAL ELEVAGE			121.000.000			
AXE 3: DEVELOPPEMENT STRUCTUREL D'UNE ECONOMIE INTEGREE BASEE SUR LA VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES							
SECTEURS	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
ARTISANAT ET COMMERCE	Appuyer les artisans à se formaliser			PM	PM		
	Mettre en place un fonds d'impulsion de l'artisanat						20000000
	Construire un marché moderne à Escale						100000000
	Construire un marché permanent à Mbadianène					25000000	
	Construire 6 souks à Mbadianène			4500000	4500000		
	SOUS-TOTAL ARTISANAT ET COMMERCE			154.000.000			

AXE 3: DEVELOPPEMENT STRUCTUREL D'UNE ECONOMIE INTEGREE BASEE SUR LA VALORISATION DES POTENTIALITES LOCALES

SECTEUR	ACTIONS	LOCALISATION	ECHEANCES ET COÛTS (FCFA)				
			2018	2019	2020	2021	2022
TRANSPORT	Rendre fonctionnelle la gare routière de Malem Hodar		PM				
	Plaidoyer pour la réglementation en permanence la circulation au niveau de Mbadianène		PM				
	Plaidoyer pour l'affectation d'un personnel au niveau de la brigade de gendarmerie		PM				
	Aménagement des axes:	Mbadianène-Taïba-Guinaw rail			100000000	100000000	100000000
		Imindine- axe à hauteur de la préfecture			150000000	150000000	150000000
		Marché Malem-Tawa Mosquée			100000	100000	100000
		Marché Malem- Nouveau forage	100000000				
		Guinaw rail- Secco	100000000				
	SOUS-TOTAL TRANSPORT		950.300.000				
	TOTAL AXE 3		1.490.300.000				

4.3. Coût du PDC de MALEM HODAR

Le budget du Plan d'Actions Prioritaires de la commune de Malem Hodar est échancier sur cinq (05) années pour un montant de **deux milliards sept cent millions cinq cent cinquante-sept mille (2.700.557.000) francs CFA** ; soit un besoin d'investissement en moyenne de **cinq cent quarante millions cent onze mille quatre cent (540.111.400) francs CFA** par an.

4.4. Mécanisme de mise en œuvre du PDC

4.4.1. Le cadre institutionnel

La commune de Malem Hodar est chargée de la mise en œuvre de son plan de développement.

Ainsi le conseil municipal assume son rôle de maître d'ouvrage du PCD, avec l'appui de la Commission Elargie de Planification et de Suivi Evaluation (CEPS) créée par arrêté du Maire.

Ce comité comprend, entre autres, des élus, le secrétaire municipal, les représentants des jeunes et des groupements de femmes, les ONG, et autres acteurs. Il est en réalité, la structure de suivi des actions, à travers un processus pérenne de concertation.

Toutefois, compte tenu de la complexité des stratégies retenues qui nécessitent des instruments les plus pertinents de mise en œuvre, la commune doit être appuyée par l'ARD et les services déconcentrés de l'Etat (SRP, SRSD, SRADL, SRAT, etc.). D'autres structures externes peuvent également accompagner la CT dans l'exécution des actions retenues dans ce plan.

4.4.2. Stratégies de mobilisation des ressources financières

Pour une mise en œuvre réussie du plan de développement communal, il s'avère indispensable d'organiser un forum des partenaires, afin de pouvoir mettre à contribution les sources de financement externes. Tout d'abord, la commune devra améliorer la mobilisation de ses ressources propres en tenant en compte les différentes sources de recettes afin d'élargir son assiette fiscale. Ainsi, elle devra exploiter l'ensemble des potentialités socioéconomiques et environnementales déclinées dans le diagnostic.

Pour mobiliser davantage les ressources locales de manière optimale, le conseil municipal doit développer une stratégie de recouvrement des recettes fiscales.

En effet, le niveau recouvrement qui dépend du degré de mobilisation des populations doit pouvoir activer deux (2) principaux leviers que sont :

- Le marché hebdomadaire
- La gare routière

4.4.3. Dispositifs de suivi évaluation

Il appartient à la Commission de Planification Elargie de mettre en place un dispositif de suivi et évaluation. Le système de suivi évaluation doit permettre de suivre l'exécution du PDC, de voir les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les mesures à prendre pour des corrections futures.

Dans cette perspective, il s'agira de mettre en place les outils et livrables suivants :

- ✚ un système périodique de suivi évaluation;
- ✚ Se référer au PDC lors des débats d'orientation budgétaire en vue d'élaborer chaque année le PAI (Plan Annuel d'Investissement).
- ✚ Assurer le suivi du niveau de mobilisation des ressources ;
- ✚ Recueillir les engagements des PTF et des prévisions de l'Etat ;
- ✚ Suivre l'évolution des recettes locales;
- ✚ Suivre l'exécution des programmes et l'évolution des indicateurs ;
- ✚ De faire un bilan annuel de mis en œuvre afin de voir l'état d'avancement et de déterminer, partant des actions prioritaires préalablement retenues, les questions à améliorer. A cette occasion, les écarts éventuels seront constatés et les mesures correctives apportées en temps opportuns.
- ✚ une évaluation à mi-parcours du bilan après trois années de mise en œuvre du PDC ;
- ✚ une évaluation finale en 2022.